

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00262
Numéro SIREN : 910 200 443
Nom ou dénomination : AB FACT

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2022 sous le numéro de dépôt 1555

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 10 Février 2022

Madame Anne BERNARDI

demeurant 30 Route de Valbonne, 06410 BIOT,

Associée unique et Présidente de la société AB FACT

A pris la décision suivante :

– **Fixation de la rémunération du Président,**

DÉCISION UNIQUE

Madame Anne BERNARDI, associée unique, décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Présidente, à compter de son immatriculation, et ce, jusqu'au 01 Aout 2023 inclus.

Il pourra donc prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à BIOT, le 10/02/2022

Anne BERNARDI

